# 

* Date : 19-03-2008
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2008708664
* Author :

Suivant acte dressé au greffe du tribunal de première instance de Bruxelles, en date du 15 février 2008, Me Ghys, Mélanie, avocate à 1050 Bruxelles, chaussée de Waterloo 412F, en qualité de mandataire spéciale de Mme Marechal, Stéphanie, domiciliée à 1420 Braine-l'Alleud, chemin de la Carrière 21/14, agissant en qualité d'administrateur provisoire de Mme De Temmerman, Marie Elisabeth, née à Woluwe-Saint-Lambert le 16 novembre 1916, veuve de M. Clerens, Pierre, domiciliée à 1140 Evere, avenue de la Quiétude 15, désigné en cette qualité par ordonnance de la justice de paix du troisième canton de Bruxelles, en date du 27 juillet 2006, et autorisée à agir dans le cadre de la présente succession, par ordonnance de la justice de paix du troisième canton de Bruxelles, le 8 juin 2007, a déclaré accepter, sous
bénéfice d'inventaire, la succession de M. Clerens, Pierre (unique prénom), né à Etterbeek le 30 octobre 1915, domicilié en son vivant à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, clos Sirius 17, bte 1, décédé à Bruxelles le 25 avril 2006.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits, par avis recommandé, dans les trois mois à compter de la présente insertion, au notaire Benoît le Maire, à Lasne, rue de la Gendarmerie 10A.
(Signé) Benoît le Maire, notaire.